



Numéro #17
juin 2015

Les Nouvelles du CHSCT 44

PROGRAMMES ANNUELS DE PREVENTION DES DOUANES ET DE LA DIRCOFI

La direction régionale des Douanes et la DIRCOFI Ouest ont présenté leur programme annuel de prévention des risques professionnels (PAP) au cours de la réunion du CHSCT du 2 juin 2015.

Le directeur régional des Douanes a indiqué que, désormais, la prévention des risques psychosociaux (RPS) était intégrée à l'objectif stratégique des directions. Un plan d'action « Bien être au travail » est mis en place au niveau de l'inter-région et décliné dans chaque direction régionale. Une formation « qualité de vie au travail » sera dispensée à tous les cadres.

La CGT a relevé les points positifs du PAP des Douanes, notamment les actions concernant la sécurité et les risques routiers. Sur la prévention des RPS, elle a demandé que l'obligation de tenir des réunions s'accompagne d'une démarche qualitative, car ce n'est pas tant le nombre de réunions qui importe que la qualité du contenu et des échanges. Elle a pointé la nécessité de lever les freins à la remontée d'information sur les difficultés rencontrées dans les services.

Le CHSCT a émis un avis favorable sur le PAP des Douanes en appelant à la vigilance sur plusieurs points :

- la concrétisation sur le terrain des mesures du plan d'action sur les RPS
- les équipements de protection individuelle (EPI)
- les horaires décalés
- le dispositif de médiation
- le risque routier

De son côté, la DIRCOFI a élaboré un PAP qui se veut plus opérationnel que le PAP 2014 sur la partie RPS. La CGT s'est félicitée de cette progression, mais insiste sur l'impérieuse nécessité d'organiser le recensement des risques professionnels par des réunions regroupant l'ensemble des personnels.

Le CHSCT a donné un avis favorable au PAP de la DIRCOFI avec une attention appelée

sur l'évaluation du plan RPS, sur l'organisation des réunions de recensement des risques dans les brigades nantaises et sur le futur déménagement des services sur Nantes Cambronne.

RESTRUCTURATIONS SUR NANTES : LA DRFIP 44 PRATIQUE LA REMBALLE !

La DRFIP voulait soumettre au CHSCT ses projets de création des pôles de contrôle des revenus et du patrimoine (PCRP) et de réorganisation des services de Nantes et de Rezé (SIP, SIE, pôles CE, trésorerie), les documents présentés étant, ni plus ni moins que les documents déjà présentés en comité technique local directionnel la veille du CHSCT.

Or, à ce jour, aucun de ces projets n'est abouti : les règles de gestion sont toujours en discussion, les organisations des futurs services ne sont pas définies, les détails des projets immobiliers ne sont pas connus. Et bien sûr, l'impact sur les conditions de travail ne sont pas évalués ou sont sous-évalués, les mesures de prévention des RPS inexistantes.

Dans ces conditions, toutes les organisations syndicales ont refusé d'émettre un avis tant que la DRFIP ne présenterait pas un projet global. La CGT a pour sa part rappelé son opposition à la mise en place de PCRP et à la réduction du nombre de structures (SIP, SIE, pôles CE) qui ne visent qu'à permettre la poursuite des suppressions d'emplois. Elle a aussi exigé de la DRFIP qu'elle intègre dans son projet la situation des agents en situation de handicap en prévoyant l'aménagement de leur futur poste de travail.

La DRFIP était aussi concernée par deux rapports de visite du CHSCT, l'une à la trésorerie de Chateaubriant, l'autre au SIP de Nantes Ouest, deux services confrontés à de graves difficultés en raison d'un important déficit d'effectif. Si certaines mesures ont été mises en place par la direction pour remédier en partie aux difficultés, le problème de fond, le manque de personnel demeure...

Le prochain CHSCT aura lieu le 30 juin 2015.



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP Nantes - secrétaire du CHSCT)

Jean-Michel LE CARDINAL (SI TOUR BRETAGNE)

Pascal PIAT (DOUANES Montoir)

Matthieu BLIN (DRFIP Saint-Nazaire)

Yann DOUTEAU (DRFIP Nantes)

Alexandre SAUSSEREAU (DOUANES Angers)